

*Questions au Feuilleton*

MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—  
L'APPEL DE SOUMISSIONS BF-ARO-6160-04-108-2A

Question n° 1787—**M. Whittaker**:

L'appel d'offres n° BF-ARO-6160-04-108-2A concernant la fourniture de pièces et de services au ministère des Approvisionnement et Services a-t-il été lancé par le gouvernement et, dans l'affirmative, a) quand, b) qui en a été l'adjudicataire, c) quelle somme l'adjudicataire a-t-il reçue?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): a) Le contrat porte la date du 20 juin 1974. b) Dominion-Pegasus Helicopters Ltd., C.P. 340, King City (Ontario) L0G 1K0. c) Factures acquittées au 19 février 1975: \$64,211.99.

LES VOYAGES DE M. PITFIELD

Question n° 1793—**M. Cossitt**:

1. Quant à l'annexe «B» de la réponse à la question n° 447, selon laquelle M. Michael Pitfield a effectué des voyages aux frais de l'État pour recruter des cadres et rencontrer des représentants locaux, pour chacun de ces cas, a) quels sont les nom et adresse des employés recrutés ou interviewés en vue d'un recrutement, b) quels sont les nom, poste et adresse des représentants locaux rencontrés, c) à quelle adresse précise ont eu lieu les entrevues de recrutement ou les réunions avec les représentants locaux?

2. Quels étaient les buts visés et les sujets traités à chaque réunion?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): 1. a) Le gouvernement n'a pas pour règle de divulguer le nom des personnes interviewées en vue d'un emploi dans la Fonction publique du Canada; il ne serait d'ailleurs pas souhaitable qu'il en soit ainsi, car la révélation de ces renseignements pourrait compromettre l'emploi qu'occupent les personnes intéressées, susciter de fausses impressions quant à leur compétence ou porter atteinte de quelque autre manière à leurs droits. b) Le but des rencontres avec des fonctionnaires des endroits visités était d'échanger des vues afin de conseiller le gouvernement. En vertu d'une coutume de longue date du Parlement, les conseils que les ministres de la Couronne reçoivent des fonctionnaires ainsi que la source de ces conseils sont des renseignements protégés. c) Voir a) et b) ci-dessus.

2. Voir 1. b) ci-dessus.

LES VOYAGES DE M. PITFIELD

Question n° 1794—**M. Cossitt**:

1. En ce qui a trait à l'annexe «A» de la réponse à la question n° 447, selon laquelle M. Michael Pitfield a effectué des voyages aux frais de l'État pour rencontrer des experts, des personnalités officielles et des hauts fonctionnaires provinciaux, quels sont a) les nom, poste et adresse des personnes rencontrées, b) l'adresse précise où ces réunions ont eu lieu?

2. Quels étaient les buts visés et les sujets traités à chaque réunion?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Voir les réponses à la question n° 1793.

LES VOYAGES DE M. PITFIELD

Question n° 1796—**M. Cossitt**:

Au sujet de la réponse à la question n° 447, selon laquelle M. Michael Pitfield a fait un voyage d'affaires de trente-six jours pour le compte du Conseil privé à Londres, Paris et Bruxelles, du 1<sup>er</sup> novembre au 6 décembre 1968, a) quelle est la description détaillée de sa mission, b) où a-t-il passé chaque jour et chaque nuit, c) quels sont les nom et adresse des personnes qu'il a rencontrées et le lieu des rendez-vous?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): a) Le but de ce voyage officiel était d'échanger des vues afin de

[M. Clermont.]

donner des conseils à un ou plusieurs ministres de la Couronne. b) Le temps consacré à des affaires officielles a été passé dans des endroits qui convenaient aux parties en cause. Il y a lieu de se rappeler qu'on ne doit pas se servir des règles du Parlement pour demander des renseignements de caractère privé. c) Voir la réponse à la question n° 1794.

\*LA CRÉATION DE NOUVELLES PRISONS

Question n° 1834—**M. Beatty**:

1. Le gouvernement étudie-t-il la possibilité de créer de nouvelles prisons dans ou près d'une municipalité des comtés de Wellington, Grey ou Dufferin ou de la municipalité régionale de Waterloo et, dans l'affirmative, à quelles localités songe-t-on et, dans chaque cas, s'agirait-il d'un établissement à sécurité minimale, moyenne ou maximale?

2. Pour chaque établissement, a) combien de détenus entend-on y placer, b) quand la construction devrait-elle commencer, c) quand devrait-elle être terminée?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Voici la réponse: 1. Le Service canadien des pénitenciers a besoin d'installations pour loger les détenus. Il a entrepris des recherches dans un certain nombre de localités, notamment dans les municipalités mentionnées, pour trouver des emplacements qui conviendraient à l'érection d'un établissement à sécurité moyenne.

2. a) L'établissement pourra loger 180 détenus. b) La date du début de la construction ne peut être fixée qu'une fois l'emplacement trouvé. c) Règle générale, il faut environ deux ans pour dresser les plans des installations et en réaliser la construction. La date de l'achèvement des travaux varie en fonction de celle où ces derniers ont commencé.

LA COMMANDE DE RAQUETTES

Question n° 1943—**M. Reynolds**:

Le 1<sup>er</sup> novembre 1974, a-t-on accordé un contrat à Magline of Canada Limited de Renfrew (Ontario) pour 12,697 paires de raquettes et a-t-on fait un appel d'offres?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Un marché a été adjugé le 16 octobre 1974 à Magline of Canada pour 12,697 paires de raquettes, au coût de \$711,655. Le communiqué de presse annonçant ce marché était daté du 14 novembre 1975. Un appel d'offres a été lancé et Magline of Canada a été le plus bas soumissionnaire.

LA COMMANDE DE PORTE-DOCUMENTS

Question n° 1961—**M. Reynolds**:

1. Le 27 septembre 1973, a-t-on accordé à Queen Leather Products Inc. un contrat pour des porte-documents d'une valeur de \$27,401?

2. Dans quel but les a-t-on achetés?

3. A quel ministère étaient-ils destinés?

4. Combien en a-t-on achetés?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Oui. Le contrat portait sur des porte-documents et des serviettes.

2. Pour les entreposer, en attendant qu'ils soient vendus et distribués par les centres d'approvisionnement régionaux du ministère des Approvisionnements et Services, situés à Halifax (Dartmouth), Montréal et Ottawa.